**Penser l’émancipation**

**Cas d’actions d’émancipation dans un contexte de crise économique, approche historique**

**L’autogestion des entreprises en Belgique dans les années septante**

**I. Crise années 70-80  ou la fin du mythe du plein emploi et de la croissance ininterrompue**

* Le choc pétrolier de 1973 : entre octobre 1973 et janvier 1974, le prix du pétrole quadruple avec comme conséquence une hausse des coût de production des entreprises dépendantes de cette énergie et un déficit de la balance commerciale des pays importateurs de pétrole dont la Belgique (Rappel à la même époque, fin de l’exploitation des mines de charbon qui avait été la source énergétique principale depuis le 19e siècle jusqu’aux années de l’après 40-45 et parallèlement l’insuffisance du développement d’autres sources énergétiques).
* L’instabilité monétaire. .Cette hausse brutale du prix du pétrole survient dans un contexte d’instabilité monétaire de dimension internationale qui provoque des fluctuations conséquentes des prix sur le marché mondial.
* La désindustrialisation : cette crise va avoir pour effet d’accélérer le processus de désindustrialisation amorcé dans les années 60. Après les charbonnages, c’est au tour d’autres grands secteurs qui ont fait la prospérité de la Belgique et de la Wallonie en particulier, d’être touchés notamment, la confection de vêtements,: la sidérurgie, la verrerie, le textile.

Au fil du temps, la crise se révèle structurelle et tout le secteur est touché.
Elle a un impact sur le plan social : restructurations et fermetures d’entreprises riment avec licenciements et chômage. De 1970 à 1980, le chômage passe de 70.000 unités à 350.000 unités. Entre 1973 et 1979, 20.000 emplois sont perdus dans la sidérurgie et 80.000 dans l’industrie du textile et de l’habillement.
On assiste aussi au développement des emplois précaires et à temps partiel, ainsi que des retraites anticipées (prépensions).

Par ailleurs, l’augmentation des dépenses de la sécurité sociale et la diminution des rentrées de recettes fiscales engendre une augmentation de la dette publique.

**2. Attitudes (ou réponses) des acteurs socio-économiques face à cette crise**

* Le patronat : son objectif est de maintenir à tout prix la compétitivité des entreprises ce qui nécessite la réduction des coûts, notamment les coûts salariaux. En pratique, cela se traduit par une réduction de la main d’œuvre (licenciements, robotisation,…), ou des délocalisations (main d’œuvre moins « chère » qu’en Belgique).
* Les travailleurs : Face à la détérioration de leurs conditions de travail, aux pertes d’emplois, à la baisse du pouvoir d’achat, les travailleurs réagissent : manifestations, grèves,…

On voit apparaître de nouvelles formes de grèves : grève du zèle, occupations des usines, saisie des stocks et ventes de ceux-ci,…actions souvent spontanées partant de la base et soutenues après coup par les organisations syndicales.

**3. Expériences d’autogestion des entreprises**

On relève au cours des années 70, plusieurs expériences d’autogestion d’entreprises, menées par des travailleurs qui refusent de se retrouver devant le fait accompli : la fermeture de leur entreprise et leur licenciement.

Non seulement ils occupent l’usine mais ils s’emparent de l’outil pour produire eux-mêmes et gèrent à la fois l’approvisionnement en matières premières et la distribution des produits sur le marché.

C’est une forme de prise de pouvoir du « Travail » sur le « Capital », une réelle remise en question des rapports de force qui se sont instaurés, lors de la première « Révolution industrielle » du début du 19e siècle. A cette époque, tout le pouvoir de décision relatif au circuit de production et distribution se concentre entre les mains des dirigeants d’entreprise et surtout des actionnaires et les travailleurs sont réduits au statut d’outils de la production : « quand l’outil est usé ou non performant, on le jette »

Progressivement les ouvriers qui n’ont donc aucun droit de regard sur la gestion de l’entreprise, vont sous l’impulsion de la 1e Internationale, revendiquer le droit d’être des acteurs à part entière de l’économie. Concrètement, cela se traduira par la création de coopératives de production exemple Les Sabotiers de Cerfontaine.

Nombre de ces coopératives seront éphémères, mais, cette idée de participation des travailleurs à la gestion de l’entreprise persiste.

Dans l’entre-deux-guerres, la Commission syndicale du Parti Ouvrier Belge, développera la revendication du contrôle ouvrier.

Les entreprises d’autogestion des années 70 sont une nouvelle étape de ce combat.

A partir d’ici je développerai quelques expériences parmi lesquelles

* Le Textiles d’ERE, Usine textile de la Région de Tournai, qui a fonctionné plus de trente ans en autogestion
* Le Balai libéré Entreprise de nettoyage en Brabant Wallon

Ce fût une réelle expérience d’émancipation des travailleurs qui ont refusé d’être licenciés et qui pris les commandes de leur entreprise, réalisant ainsi un vieux rêve du mouvement ouvrier. Certaines expériences furent éphémères mais d’autres ont jeté les bases de l’économie sociale.

Aujourd’hui cette question reste d’actualité, avec notamment les travaux d’Isabelle FERRERAS (sociologue et politologue, UCL), sur le bicaméralisme économique.

A noter que très souvent dans ces entreprises les travailleurs étaient majoritairement des travailleuses, et que donc, l’émancipation était non seulement socio-économique (rapport travail-capital), mais aussi une étape dans l’émancipation des femmes.

Michèle STESSEL

Historienne

Formatrice à l’Institut Supérieur de Culture Ouvrière (ISCO)

Permanente au Centre d’Information d’Education Populaire (CIEP)